



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 11 septembre 2023

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : nouvelle relance contre une rénovation inadmissible.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°65 C

A l'attention de :

- madame Clotilde POUZERGUE, maire d'Oullins
- monsieur Fabien BAGNON, vice-président métropolitain

Madame, Monsieur,

Le 16 mars 2021, j'ai adressé à la Mairie d'Oullins la Fiche DS N°65 A pour me plaindre vertement de la rénovation totalement inadmissible du trottoir situé précisément à l'angle de la rue Claude Michel / rue des Célestins.

En effet, ce trottoir rénové fin 2020 – début 2021 ne laisse aux piétons que 88 centimètres d'espace. Cette largeur est difficilement utilisable par un piéton valide avec une poussette d'enfant et totalement impossible pour des Personnes à Mobilité Réduite : → voir photos page 2.

Dès le lendemain de l'envoi de cette Fiche, monsieur Jean-Louis CLAUDE, conseiller délégué en Mairie d'Oullins, m'a répondu pour me dire qu'il allait entrer en contact avec les Services de voirie du Grand Lyon sur les raisons de cette rénovation, et qu'il ferait entreprendre une correction dans la mesure du possible.

Comme rien ne s'est produit, je lui ai écrit de nouveau le 07 septembre 2021 par la Fiche DS N°65 B. Le jour même, monsieur CLAUDE m'a répondu pour me dire qu'il inscrivait ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion qu'il aurait une dizaine de jours plus tard avec l'équipe de la Métropole.

Or, **deux années après**, malgré le volontarisme très positif que je veux saluer ici de monsieur CLAUDE, rien ne s'est produit. Absolument rien. D'où mon courrier de ce jour.

Bien sûr, mon Association a pleinement conscience que tout aménagement ou rénovation a un coût pour la Collectivité toute entière. Toutefois, ce coût supplémentaire aurait pu être évité si les Services techniques du Grand Lyon n'avaient pas entrepris une telle rénovation !
Quoi qu'il en soit, nous demandons avec force **l'inscription de cette rénovation pour l'année 2024**, qu'elle soit réalisée sur un budget métropolitain, communal ou mixte.

Je vous adresse, Madame la Maire, Monsieur le Vice-président, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Jean-Louis CLAUDE / Conseiller délégué Mairie d'Oullins
- Mme Dominique BENATOUIL / Responsable VTPO – Le Grand Lyon
- Le Progrès-Quartiers

